

Nicolas Sarkozy multiplie les propositions polémiques

L'ancien président veut mettre fin au statut de « fonctionnaire à vie », propose de faire la grève de Schengen et veut réserver la PMA aux couples hétérosexuels

Officiellement sur les rangs pour la présidence de l'UMP, Nicolas Sarkozy a présenté hier dans *Le Figaro Magazine* un programme de candidat à l'élection présidentielle en sautant *de facto* l'étape d'une primaire à droite, à laquelle il dit pourtant se rallier.

Deux semaines après son retour sur la scène politique, parasité par les sursauts de l'affaire Bygmalion (*lire par ailleurs*), l'ex-chef de l'État multiplie les signaux à l'électorat le plus à droite et les propositions polémiques. Il propose ainsi d'inscrire dans la Constitution l'interdiction de la gestation pour autrui (GPA) et la limitation de la procréation médicale assistée (PMA) aux seuls couples hétérosexuels infertiles.

Travailler le dimanche et moins de RTT

Il suggère aussi que la France fasse la grève du traité de Schengen sur la circulation des personnes en Europe tant que de nouvelles dispositions ne seront pas prises pour enrayer l'immigration irrégulière. Il souhaite refondre le Code du travail dans les six mois après les prochaines législatures, pour le concen-



Nicolas Sarkozy a participé, hier soir, à un deuxième meeting de campagne dans l'Aube où il a assuré que les primaires en prévision de la présidentielle 2017 « seront ouvertes ». (Capture d'écran BFM TV)

trer sur « les seuls droits fondamentaux des salariés », renvoyant le reste à la négociation, et propose de rétablir la défiscalisation des heures supplémentaires supprimée par son successeur socialiste.

Il promet une « politique ambi-

tieuse » de réduction des charges sur le travail, souhaite autoriser le travail le dimanche et, plus nouveau, diminuer les congés dits de RTT (réduction du temps de travail) ou augmenter le nombre d'heures travaillées dans les hôpitaux et certaines administrations. S'il n'envisage pas une abrogation générale de la semaine de 35 heures, il propose de laisser aux entreprises la possibilité d'allonger la durée de travail par une négociation interne.

L'ancien président promet de revenir au non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite et d'appliquer cette mesure aux collectivités territoriales, voire « pour partie à l'hôpital ». « Sans

doute faudra-t-il modifier la Constitution pour y parvenir », ajoute Nicolas Sarkozy, qui suggère aussi d'inscrire dans le texte fondamental une règle limitant à 50 % du PIB les dépenses publiques, ce qui revient à les réduire de plus de 130 milliards d'euros par rapport au niveau actuel.

Retraite à 63 ans

Il propose la création d'un contrat de cinq ans dans une partie de la fonction publique pour mettre fin au « statut des fonctionnaires à vie ». S'il exclut de cette mesure policiers et enseignants, il plaide en revanche pour un allongement de la présence des seconds dans leurs établissements, parallèlement à une baisse de leur nombre et une augmentation de leur salaire.

Il plaide aussi pour le rétablissement du jour de carence non rémunéré en cas d'arrêt maladie dans la fonction publique « afin de lutter contre l'absentéisme ». Il estime qu'il faudra « rapidement » repousser à 63 ans au lieu de 62 l'âge légal de départ à la retraite mais ne va pas jusqu'à proposer 65 ans, comme son ancien Premier ministre, François Fillon.

Il promet sans surprise de diminuer les impôts et de poser la question de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), sans parler clairement, cependant, de sa suppression.

Il juge également « urgent » de réfléchir à la perspective d'une zone économique à fiscalité harmonisée, au moins entre la France et l'Allemagne - sujet déjà mis sur la table pendant son quinquennat, sans un début de réalisation.

Gaz de schiste : le revirement

Dans son entretien au *Figaro*, Nicolas Sarkozy confirme son revirement sur les gaz de schiste, lui qui avait interdit en 2011 la fracturation hydraulique en France. « Je ne propose pas d'installer des derricks partout mais de profiter d'une

énergie disponible chez nous », explique-t-il. Il se prononce de nouveau à ce propos pour le remplacement du principe de précaution inscrit dans la Constitution française par un « principe de responsabilité ».